

CONCEVOIR ET PILOTER UN PROJET AVEC ET POUR LE REEMPLOI

Comprendre les enjeux de la remise en œuvre des matériaux réemployés dans la construction

Contexte

L'action du concepteur par son activité de transformation du monde au moyen d'énergie et de matière aggrave le changement climatique mettant en péril le vivant et l'écosystème qui l'accueille. À l'échelle mondiale, la production de béton et d'acier a un fort impact dans les émissions de gaz à effet de serre anthropiques (GES): 5 à 8% pour le béton et 2% pour l'acier. Le secteur du bâtiment et de la construction émet 1/3 des GES en France. Le contexte législatif encourage une transition vers un modèle d'économie circulaire. La France et l'Europe se sont engagées pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. La réglementation environnementale du bâtiment, RE2020, place le réemploi des matériaux comme un levier particulièrement efficace en considérant son impact carbone à zéro.

Objectifs

Comprendre les responsabilités et obligations au sein de la chaîne d'acteurs et savoir mettre en place les actions appropriées au déploiement du réemploi.

Connaître les enjeux réglementaires et environnementaux liés au réemploi des matériaux de construction.

Savoir décrypter un diagnostic PEMD.

Définir une stratégie de réemploi à partir de la réalisation d'un diagnostic ressources.

Savoir prescrire du réemploi dans les différents marchés d'un projet de construction.

Estimer les impacts environnementaux des pratiques du réemploi, en comparaison de pratiques plus classiques.

Valoriser le réemploi dans les labels et certifications.

Capacités ou compétences professionnelles visées

Accompagner le réemploi de matériaux dans les projets en :

- identifiant les étapes d'un projet intégrant du réemploi
- prenant part à la rédaction des pièces de marchés pour favoriser la remise en œuvre de matériaux de réemploi
- pilotant les échanges avec la maîtrise d'ouvrage, les membres de la maîtrise d'œuvre, les contrôleurs techniques et assureurs, afin d'orienter les stratégies favorables à la mise en place du réemploi.

Publics visés

Architectes en exercice libéral et salarié, chefs de projet, chefs d'agence, collaborateurs, maîtres d'ouvrages, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres, ingénieurs, urbanistes, professionnels de l'aménagement, etc.

Prérequis

Professionnel de la construction.

Personnes en situation de handicap :

N'hésitez pas à vous faire connaître au plus tôt avant votre inscription auprès de notre référent handicap pour identifier les compensations éventuelles et les prises en charge possibles.

Durée : 2 jours (16 heures de formation)

Intervenants : Ingrid BERTIN, Architecte DE HMONP, ENSAVT-ENPC, Docteure en Sciences, Ingénierie et Environnement, Responsable écoconception, setec tpi et référente énergie carbone Certivea ; Me Elisabeth GELOT Avocate-Associée, SKOV Avocats, spécialiste en droit du réemploi dans la construction ; Morgan MOINET, Architecte DE, Directeur et associé de REMIX Réemploi et Matériaux ; Rafael DIAS SIMOES et Théo MONDOT, Architectes DE, DPEA post-carbone et chargés de projet écoconception, setec tpi.

Modalités pédagogiques

Groupe de 5 à 16 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et confrontation au REX des apprenants. Les séances sont rythmées par des activités type quiz rapide.

Support pédagogique remis aux participants sous format numérique à l'issue de la formation.

Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

QCM et/ou Exercices encadrés permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés et évalués par les formateurs. La validation est obtenue à partir de 12/20

Dates : MARDI 12 ET MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024

Tarifs : Plein tarif 900 € HT / Demandeur d'emploi 800 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)

Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

Lieu de formation

Les Récollets

150 rue du faubourg St Martin

75010 PARIS

Détail du programme :

CONCEVOIR ET PILOTER UN PROJET AVEC ET POUR LE REEMPLOI

Horaires : 9h00-13h00 / 14h00-18h00 (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

JOUR 1

MATIN

Les impacts environnementaux

Les ordres de grandeur du dérèglement climatique

Contribution de nos métiers aux impacts globaux (GES, Déchets), l'impact du choix des matériaux

Vocabulaire du réemploi, de la réutilisation et du recyclage, clés de lecture

Les labels et certifications à vocation environnementale, focus réemploi

Les labels et certifications bâtiments

Les labels et certifications quartier, aménagement

Focus sur le label E+C- puis la RE2020 dont il est à l'origine

Construire réemployable, vers la réversibilité

Les difficultés à réemployer à partir de l'existant, le manque de traçabilité

Anticiper le réemploi, construire flexible et démontable, intérêt de la construction hors-site

Exemple d'un système constructif porteur réemployable

Développement des pratiques de réemploi en France

Une filière en développement : les acteurs de la filière et leurs compétences.

Echanges et questions

APRES-MIDI

Identifier des matériaux réemployables

Les postes d'un projet où le réemploi peut être plus facilement envisagé

Interpréter les diagnostics ressources et PEMD

Accéder à l'information : plates-formes physiques et numérique

REX d'entreprises qui reconditionnent

Transformer les matériaux diagnostiqués en ressources

L'impact du réemploi sur la conception du projet

Astuces pour gérer l'incertitude dimensionnelle

Pôle de formation EVA aDig

15 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 - Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France, ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat » 2 sur 3

Mise à jour du 10/07/2024

Agilité nécessaire pour s'adapter au gisement

Echanges et questions

JOUR 2

MATIN

Enjeux règlementaires

Comprendre la place du réemploi dans le droit actuel
Hiérarchie des modes de traitement, REP PMCB, etc.
Les obligations en matière de réemploi pesant sur les acteurs de la construction

Enjeux contractuels

Prescrire le réemploi au stade de la déconstruction (extraire des matériaux d'un bâtiment)
Responsabilité des différents acteurs, réemploi in situ / cession via le marché ou à des tiers, techniques de marché (lot Réemploi, etc.)
Prescrire le réemploi au stade de la construction (intégrer des matériaux dans un projet)
Responsabilité des différents acteurs, techniques de marché (lot 0 ; pourcentage ; spécifications)

Enjeux assurantiels

Les problématiques : déclaration d'activité, techniques courantes, chaînes de responsabilité
Les solutions et bonnes pratiques : qualificateur, types de matériaux, etc.

Echanges et questions

APRES-MIDI

Exemples de réalisations mettant en œuvre du réemploi

Différents projets exemplaires, notamment issus de l'agence Encore Heureux

Mise en situation professionnelle autour des problématiques rencontrées par les participants

Atelier participatif

Aspect techniques liés à la mise en œuvre de matériaux de réemploi

Curage, logistique, stockage
Caractérisation technique
Mise en œuvre

Echanges et questions

Conclusion : les points clés du réemploi de matériaux de construction

Contrôle de connaissances